

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Media <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>
Date : Le 25 août 2020, 8 h 07
À : Roy, Cecely (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
Cc: Media; Stéfanie Hamel; Francesco Santostefano; Elizabeth Lindsay; James Stott; Rachel Lagacé; Vivianne Soubhie; Bryan Blom
Objet : Pour approbation du CM - RESPONSABLE de la réponse média : AB - COVID/ COVID-19, première catégorie - Contrat avec Medicom / Blacklock's Reporter

Bonjour Cecely, James,

Pour approbation du CM, s'il vous plaît. **Nouvelle info.**

Merci,

Stefanie
819-576-4705

Réponse média
Blacklock's Reporter
Korski, Tom (Blacklock's Reporter)
Date de réception de l'appel : 2020-08-05 à 8 h 49
Heure de tombée : 2020-08-05 à 14 h 30 (veut toujours des renseignements)
Première catégorie - COVID-19 - Contrat conclu avec Medicom

CONTEXTE (à titre informatif)

****Renseignements supplémentaires :** Le journaliste a l'impression que SPAC a menti dans les registres de données ouvertes concernant un contrat d'EPI conclu avec AMD Medicom Inc. [ici](#) et [ici](#). Selon ce qu'il a trouvé sur le site Web, les avis prétendent à tort que les contrats de Medicom sont issus d'un processus « concurrentiel traditionnel » alors qu'ils sont à fournisseur unique.

Les avis prétendent à tort que l'ensemble des contrats de Medicom valent 113 millions de dollars. Ce n'est pas le cas. Ils valent trois fois plus, comme l'indique une note d'information envoyée à la ministre Anand par le sous-ministre Matthews le 3 avril dernier.

Le journaliste est à rédiger un article sur Medicom et sa capacité à honorer le contrat qui lui a été octroyé. Il veut des détails sur le contrat et des commentaires de SPAC sur divers aspects : calendrier de livraison/pénalité, durée du contrat et nature « à fournisseur unique ».

L'heure de tombée du journaliste est ferme et non négociable.

Nous travaillons avec Santé Canada pour rédiger la réponse.

L'article a été repris par le Toronto Sun. Référence : <https://www.infomedia.gc.ca/pwgsc-tpsgc/en/2020/08/04/229646628>

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. La ministre Anand et le sous-ministre Matthews ont spécifiquement indiqué que Medicom Québec allait livrer des masques fabriqués au Canada « à la fin de juillet ». L'entreprise est-elle en rupture de contrat?

Q2. Puis-je avoir une copie du contrat?

Q3. La livraison rapide était tout l'intérêt de ce contrat à fournisseur unique de dix ans. Des commentaires?

Q4. Le site Web Divulgateur proactive classe le contrat de Medicom Québec dans la catégorie des marchés concurrentiels. Ce n'est pas le cas. Il s'agit d'un contrat à fournisseur unique. Toujours d'après le site Web Divulgateur proactive, les contrats de Medicom ont une valeur de 113 millions de dollars. Ce n'est pas le cas. Ils valent trois fois plus. Pourquoi le ministère aurait-il mal classé le contrat?

Medicom a été l'une des premières entreprises canadiennes à signer une lettre d'intention avec le gouvernement du Canada, dans le cadre du [Plan canadien de mobilisation du secteur industriel pour lutter contre la COVID-19](#), qui est dirigé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Après être entré en contact avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) par l'entremise de cette initiative, l'entreprise a conclu un accord qui appuiera l'intensification de la production nationale d'équipement de protection individuelle et permettra de répondre aux besoins actuels et futurs du Canada.

Deux contrats ont été conclus avec Medicom, et le site Web du gouvernement du Canada sur la divulgation proactive classe ces deux contrats comme étant issus d'un processus concurrentiel. Il s'agit là d'une erreur de saisie de données qui sera corrigée. Les deux contrats sont à fournisseur unique. Le site de divulgation proactive indique également que la valeur respective de chaque contrat est de 93 564 000,00 \$ et de 19 922 868,00 \$, soit environ 113 millions de dollars en tout. C'est exact. Le contrat de 93 564 000,00 \$ représente la valeur ferme des trois premières années où il sera en vigueur. Il comporte cependant sept années supplémentaires, ce qui pourrait faire en sorte qu'il atteigne une valeur estimative de 380 millions de dollars sur une période de 10 ans. Les prix unitaires en vigueur au cours des trois premières années du contrat sont fixes et se comparent aux prix d'avant la pandémie pour les mêmes articles. Ces prix seront renégociés après les trois premières années, en fonction des coûts de l'entrepreneur et des niveaux de profit établis dans le contrat initial.

Les contrats portent sur la livraison annuelle de 20 millions de masques N95 et de 24 millions de masques chirurgicaux de niveau 3, qui seront produits dans une usine nouvellement établie à Montréal.

Conformément aux modalités du contrat, Medicom a commencé la production des masques chirurgicaux au Canada en juillet. Plus de 1 million de masques ont été livrés à ce jour, et une livraison supplémentaire est prévue à la fin d'août. Toujours selon les modalités du contrat, la production nationale des masques N95 débutera en août et sera mise à l'essai pour s'assurer de sa conformité aux normes N95. Les masques N95 produits au pays devraient être expédiés au gouvernement du Canada en septembre.

SPAC ne peut pas rendre le contrat Medicom public pour en préserver les renseignements commerciaux confidentiels.

Q5. SPAC a-t-il à un moment donné déterminé la propriété effective d'AMD Medicom? Si oui, quels ont été les résultats? Si non, pourquoi?

R5. (fournie par ISDE) Le gouvernement du Canada a été en contact permanent avec l'entreprise et il est au courant de tous les renseignements pertinents sur la société. Toute autre question concernant AMD Medicom doit lui être adressée directement.

